

DÉROULEMENT À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure. Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé,

votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire. Pour l'épreuve pratique l'établissement accompagne l'élève lui fournissant le véhicule de la catégorie, encadré par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)

N° : _____ SÉRIE _____

EXEMPLAIRE ADMINISTRATION

Date : _____ Centre : _____ N° de département : _____

L'expert(s) - Nom : _____ Chargé(s) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____

Mme, Mlle (M/F) : _____ Prénom : _____

(1) Payer les éventuels droits : euro de naissance au 01/01/2013 et 4 € par 5 ans

Catégorie de permis sollicitée : A A1 B B1 C C1 D D1 E

Attesté de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : (ré) à la _____ à _____

N° de département : _____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____

régularisation dispense(s) d'épreuve pratique (Art. R224-20 du Code de la Route) N° de permis : _____

Résultat d'examen
(seul ou la mention correspondante etayer celle initiale)

FAVORABLE
INSUFFISANT

Examen non mené à son terme

Codes spécifiques :
 01 101 502 103 105 Ar
 106 (jusqu'à) : _____
 Valeur titre de conduite à compléter du : _____
 Visite médicale valable jusqu'à : _____
 Autres codes : _____

Signature : _____

| Bilan des compétences | Niveau d'appréciation | | | | Autonomie conscience du risque | | | |
|--|-----------------------|---|---|---|--------------------------------|------|-----------|------|
| | E | 0 | 1 | 2 | 3 | bons | très bons | très |
| Connaître et maîtriser son véhicule | | | | | | | | |
| Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord : | | | | | | | | |
| Effectuer des vérifications du véhicule : | | | | | | | | |

Comment se déroulent les examens ?

L'épreuve théorique se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé. Muni de votre code NEPH, vous procédez à l'inscription sur internet auprès de l'établissement agréé de votre choix. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (questionnaire à choix multiple) Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;

- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.